

[illegible]

Groupe ment de commande

ÉTAT – Ministère Chargé des Transports
Direction Interdépartementale des Routes Centre-Est (DIR CE)
et Région Auvergne Rhône Alpes

Le coordonnateur du groupement est : Ministère Chargé des Transports
Direction Interdépartementale des Routes Centre-Est (DIR CE)

<i>Pouvoir adjudicateur</i>	
ÉTAT - Ministère chargé des Transports - Direction interdépartementale des Routes Centre-Est (DIR CE)	
<u>ET</u>	Région Auvergne-Rhône-Alpes – Hôtel de Région – 101 cours Charlemagne – CS 20033 - 69269 LYON CEDEX 02 – SIRET 200 053 767 00014

<i>Objet du marché</i>
Maintenance des réseaux de transmission des PC de la DIR Centre-Est

Marché sur appel d'offres ouvert, passé en application des articles L.2124-1 et L.2124-2 et R.2124-1, R.2124-2 du CCP et sous forme d'un accord-cadre mono-attributaire à bons de commandes en vertu des articles L 2125-1, R 2161-2 à R 2161-5, R 2162-1 à R 2162-6, R 2162-13 et -14 du CCP.

<i>Date du marché</i>
<i>Numéro d'EJ du contrat</i>
<i>Montant TTC</i>
<i>Montant maximum : 1 800 000 €</i>
<i>Montant maximum Etat: 1 200 000 €</i>
<i>Montant maximum Région : 600 000 €</i>
<i>Code CPV principal</i>
<i>32420000-3</i>
<i>Imputation</i>

(Réservé pour la mention d'exemplaire unique du marché)

CFDC & CGRT

ACTE D'ENGAGEMENT (AE)

Représentant du Pouvoir Adjudicateur (RPA)

Madame la Directrice Interdépartementale des Routes Centre Est, par délégation de Mme la Préfète coordonnatrice des itinéraires routiers (arrêté préfectoral en vigueur) et par délégation en vigueur de Monsieur de Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes

Ordonnateur

Madame la Directrice Interdépartementale des routes Centre-Est, par délégation de Mme la Préfète coordonnatrice des itinéraires routiers (arrêté préfectoral en vigueur) et Madame la Directrice Interdépartementale des routes Centre-Est, par délégation en vigueur de Monsieur de Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes

Comptable public assignataire

Monsieur le Directeur Régional des Finances Publiques d'Auvergne Rhône-Alpes et Le comptable public de la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour la Région Auvergne-Rhône-Alpes – Centre des Finances publiques – Paierie régionale 15, rue Paul Montrochet – 69 002 LYON

Dans tout ce document, le code de la commande publique est désigné par l'abréviation CCP.

ARTICLE PREMIER. CONTRACTANT(S)☐ **Je soussigné,**

Nom et prénom :													
☐ Agissant en mon nom personnel ou sous le nom de :													
Domicilié à :													
Tel. :					Fax :								
Courriel :													
☐ Agissant pour le nom et le compte de la Société : (intitulé complet et forme juridique de la société)													
Au capital de :													
Ayant son siège à :													
Dont l'établissement réalisant les prestations est localisé à :	(si différent du siège social)												
Tel. :					Fax :								
Courriel :													
N° d'identité d'établissement (SIRET) :													
N° SIRET de l'établissement réalisant les prestations (si différent du siège social) :													
N° d'inscription ☐ au répertoire des métiers ou ☐ au registre du commerce et des sociétés :													

☐ **Nous soussignés,**

Cotraitant 1 (Mandataire du groupement)													
Nom et prénom :													
☐ Agissant en mon nom personnel ou sous le nom de :													
Domicilié à :													
Tel. :					Fax :								
Courriel :													
☐ Agissant pour le nom et le compte de la Société : (intitulé complet et forme juridique de la société)													
Au capital de :													
Ayant son siège à :													

Dont l'établissement réalisant les prestations est localisé à :	(si différent du siège social)												
Tel. :							Fax :						
Courriel :													
N° d'identité d'établissement (SIRET) :													
N° SIRET de l'établissement réalisant les prestations (si différent du siège social) :													
N° d'inscription ☐ au répertoire des métiers ou ☐ au registre du commerce et des sociétés :													

Cotraitant 2													
Nom et prénom :													
☐ Agissant en mon nom personnel ou sous le nom de :													
Domicilié à :													
Tel. :							Fax :						
Courriel :													
☐ Agissant pour le nom et le compte de la Société : (intitulé complet et forme juridique de la société)													
Au capital de :													
Ayant son siège à :													
Dont l'établissement réalisant les prestations est localisé à :	(si différent du siège social)												
Tel. :							Fax :						
Courriel :													
N° d'identité d'établissement (SIRET) :													
N° SIRET de l'établissement réalisant les prestations (si différent du siège social) :													
N° d'inscription ☐ au répertoire des métiers ou ☐ au registre du commerce et des sociétés :													

Cotraitant 3												
Nom et prénom :												
☐ Agissant en mon nom personnel ou sous le nom de :												
Domicilié à :												

Tel. :		Fax :																					
Courriel :																							
☐ Agissant pour le nom et le compte de la Société : (intitulé complet et forme juridique de la société)																							
Au capital de :																							
Ayant son siège à :																							
Dont l'établissement réalisant les prestations est localisé à :	(si différent du siège social)																						
Tel. :		Fax :																					
Courriel :																							
N° d'identité d'établissement (SIRET) :																							
<table border="1" style="width: 100%; text-align: center;"> <tr> <td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td> </tr> </table>																							
N° SIRET de l'établissement réalisant les prestations (si différent du siège social) :																							
<table border="1" style="width: 100%; text-align: center;"> <tr> <td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td> </tr> </table>																							
N° d'inscription ☐ au répertoire des métiers ou ☐ au registre du commerce et des sociétés :																							

après avoir :

- pris connaissance du Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) N° **dirce-pes-2025-ac-resauxtrans** du 13 janvier 2025 et des documents qui y sont mentionnés ;
- produit les documents et renseignements visés aux articles R.2143-3 et R.2143-4 du CCP. ;



m'engage sans réserve, à produire, dans les conditions fixées au règlement de la consultation, les certificats, attestations et déclarations mentionnés aux articles R.2143-6 à R.2143-10 du CCP ainsi que les attestations visées aux articles 1-8.1, 1-8.2 et éventuellement au 1-8.3 du CCAP et, conformément aux stipulations des documents cités ci-dessus, à exécuter les prestations du présent marché dans les conditions ci-après définies.

L'offre ainsi présentée ne **nous** lie toutefois que si l'attribution est effectuée dans un délai de 180 jours à compter de la date limite de remise des offres fixée par le règlement de la consultation et rappelée en page 1 du CCAP.



nous engageons sans réserve, en tant que cotraitants **groupés solidaires**, représentés par :

mandataire du groupement, à produire, dans les conditions fixées au règlement de la consultation, les certificats, attestations et déclarations mentionnés aux articles R.2143-6 à R.2143-10 du CCP ainsi que les attestations visées aux articles 1-8.1, 1-8.2 et éventuellement au 1-8.3 du CCAP et, conformément aux stipulations des documents cités ci-dessus, à exécuter les prestations du présent marché dans les conditions ci-après définies.

L'offre ainsi présentée ne **nous** lie toutefois que si l'attribution est effectuée dans un délai de 180 jours à compter de la date limite de remise des offres fixée par le règlement de la consultation et rappelée en page 1 du CCAP.



nous engageons sans réserve, en tant que cotraitants **groupés conjoints**, représentés par :

mandataire du groupement, à produire, dans les conditions fixées au règlement de la consultation, les certificats, attestations et déclarations mentionnés aux articles R.2143-6 à R.2143-10 du CCP ainsi que les attestations visées aux articles 1-8.1, 1-8.2 et éventuellement au 1-8.3 du CCAP et, conformément aux stipulations des documents cités ci-dessus, à exécuter les prestations du présent marché dans les conditions ci-après définies et selon la répartition des prestations précisée en annexe au présent acte d'engagement.

Le mandataire du groupement conjoint **est solidaire** de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard du pouvoir adjudicateur, pour l'exécution du marché.

L'offre ainsi présentée ne **nous** lie toutefois que si l'attribution est effectuée dans un délai de 180 jours à compter de la date limite de remise des offres fixée par le règlement de la consultation et rappelée en page 1 du CCAP.

ARTICLE 2. PRESTATIONS ET PRIX

Les tâches essentielles qui devront être effectuées directement par le titulaire sont :

- Fourniture d'équipements réseau
- Maintenance curative
- Maintenance évolutive
- Formation sur le fonctionnement des équipements

2-1. Montant du marché

L'offre de prix est établie sur la base des conditions économiques en vigueur au mois m_0 défini à l'article 3-3.2 du CCAP.

Les modalités de variation des prix sont fixées à l'article 3-3 du CCAP.

Il n'est pas prévu de décomposition en tranches, les prestations ne sont pas réparties en lots.

Les prestations seront rémunérées par application, aux quantités réalisées, des prix du bordereau des prix du présent marché.

L'accord-cadre mono-attributaire à bons de commande est conclu sans minimum et avec un maxi fixé comme suit : 1 M€ HT pour l'acheteur État et de 500 000 € HT pour l'acheteur Région pour toute la durée du marché soit 48 mois.



Groupement conjoint

Le détail des prestations exécutées par chacun des membres du **groupement conjoint** sont joints en annexe au présent acte d'engagement.

2-2. Montant sous-traité

Les demandes d'acceptation de sous-traitants et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance seront effectués à l'occasion de chaque bon de commande.

ARTICLE 3. ENGAGEMENT CLAUSES DE REEXAMEN

L'entreprise attributaire déclare avoir pris connaissance de l'article 1.9 du cahier des clauses administratives particulières relatif aux clauses de réexamen **et en accepte tous les termes.**

ARTICLE 4. DELAI D'EXÉCUTION

4-1. Durée du marché

La durée du marché est de 48 mois.

4-2. Période d'exécution

Le délai d'exécution est fixé par le bon de commande.

Pour chaque bon de commande, les prestations seront exécutées à compter de la date précisée dans le bon de commande (par dérogation de l'article 13.1.2 du CCAG). Le délai d'exécution afférent à chaque commande sera également précisé dans le bon de commande. Le délai de la période de préparation est aussi fixé éventuellement sur le bon de commande.

La durée pendant laquelle peuvent s'exécuter les bons de commande ne peut excéder la durée de validité du marché majorée de 4 mois.

4-3. Délai(s) distinct(s)

Sans objet.

4.4- Communication avec le titulaire

Lorsqu'il s'agit d'interventions, le titulaire pourra être joint au(x) numéro(s) suivant(s) (personnes habilitées pour la maintenance des matériels ou équipements qui font l'objet du présent marché) :

Nom du prestataire	Personne à contacter	Tél.

4.4. Lieu de fabrication ou d'origine

Lieu de fabrication ou d'origine des fournitures :

- ☐ Pays de l'Union Européenne (UE) ;
- ☐ Pays membre de l'Organisation Mondiale du Commerce signataire de l'accord sur les marchés publics (UE exclue) ;
- ☐ Autre.

ARTICLE 5. PAIEMENTS

Les modalités du règlement des comptes du marché sont spécifiées à l'article 3-2 du CCAP.

☐ Prestataire unique

le pouvoir adjudicateur se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte (joindre un RIB ou RIP) :

compte ouvert à l'organisme bancaire :			
à :			
au nom de :			
sous le numéro :			clé RIB :

code banque :		code guichet :	
IBAN			
BIC (par SWIFT)			

Toutefois, le pouvoir adjudicateur se libérera des sommes dues aux sous-traitants payés directement en en faisant porter les montants au crédit des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.

☐ **Groupement solidaire**

le pouvoir adjudicateur se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte (joindre un RIB ou RIP) :

compte ouvert à l'organisme bancaire :			
à :			
au nom de :			
sous le numéro :			clé RIB :
code banque :		code guichet :	
IBAN			
BIC (par SWIFT)			

☐ Les soussignés prestataires groupés solidaires, autres que le mandataire, donnent par les présentes à ce mandataire qui l'accepte, procuration à l'effet de percevoir pour leur compte les sommes qui leurs sont dues en exécution du marché par règlement au compte ci-dessus du mandataire. Ces paiements seront libératoires vis-à-vis des prestataires groupés solidaires.

Toutefois, le pouvoir adjudicateur se libérera des sommes dues aux co-traitants payés directement en en faisant porter les montants au crédit des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.

☐ **Groupement conjoint**

le pouvoir adjudicateur se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit des comptes (joindre un RIB ou RIP) :

Cotraitant 1			
compte ouvert à l'organisme bancaire :			
à :			
au nom de :			
sous le numéro :			clé RIB :
code banque :		code guichet :	
IBAN			

Cotraitant 3																																												
compte ouvert à l'organisme bancaire :																																												
à :																																												
au nom de :																																												
sous le numéro :																									clé RIB :																			
code banque :																									code guichet :																			
IBAN																																												
BIC (par SWIFT)																																												

 **Prestataire unique**

☐ **refuse** de percevoir l'avance prévue à l'article 5-2 du CCAP.

☐ **ne refuse pas** de percevoir l'avance prévue à l'article 5-2 du CCAP.

☐ **refusent** de percevoir l'avance prévue à l'article 5-2 du CCAP.

☐ **ne refusent pas** de percevoir l'avance prévue à l'article 5-2 du CCAP.

N° du cotraitant	Avance prévue à l'article 5-2 du CCAP	
1	☐ refuse de la percevoir	☐ ne refuse pas de la percevoir

N° du cotraitant	Avance prévue à l'article 5-2 du CCAP	
2	☐ refuse de la percevoir	☐ ne refuse pas de la percevoir
3	☐ refuse de la percevoir	☐ ne refuse pas de la percevoir

Fait en un seul original

à : le :

Mention(s) manuscrite(s) "lu et approuvé" signature(s) du/des prestataire(s) :

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement.

Le Représentant du Pouvoir Adjudicateur pour le compte de l'Etat et pour le compte de la Région

à : Le :

Reçu notification du marché le :

Le **prestataire** / **mandataire du groupement** :

Reçu le _____ l'accusé de réception de la notification du marché
du **prestataire** / **mandataire du groupement** destinataire.

Pour le Représentant du Pouvoir Adjudicateur,

à :	le :
-----	------

☐ ANNEXE N° ____ A L'ACTE D'ENGAGEMENT EN CAS DE GROUPEMENT CONJOINT

Détail des prestations exécutées par chacun des cotraitants

1. Détail des prestations :

Nom du mandataire cotraitant 1		Prestations du mandataire - Poste(s) technique(s)
Autres cotraitants		Prestations des autres cotraitants - Poste(s) technique(s)
N°2		
N°3		